

**Aux associations sportives
intercantonales et régionales
actives dans le Jura bernois**

La Neuveville, le 28 février 2012

**Nouvelle ordonnance sur le Fonds du sport : subventionnement en faveur
de la promotion de la relève pour le sport de masse**

Madame, Monsieur,

Une nouvelle ordonnance sur le Fonds du sport est entrée en vigueur dans le canton de Berne le 1^{er} janvier 2013. Parmi les innovations qui ont été introduites, les clubs sportifs ont désormais la possibilité de demander des subventions pour leur travail de formation de la relève. Chaque année, ils sont invités à fournir la liste des jeunes de 5 à 20 ans qui sont au bénéfice d'une licence et font partie de leurs effectifs. Un montant forfaitaire par tête leur sera attribué.

Nous formulons la demande suivante : pouvez-vous informer de cette possibilité les clubs du Jura bernois qui sont membres de votre association en leur transmettant la présente lettre ainsi que ses annexes ? Il est possible que, pour certaines disciplines, une information ait été donnée aux clubs directement par les associations bernoises qui ont reçu le mandat de faire office de relais également dans la partie francophone du canton. Toutefois, en l'absence de certitude le Conseil du Jura bernois (CJB) a souhaité organiser une information supplémentaire par votre canal. Un envoi électronique groupé sera également fait à destination des coaches J+S de la partie francophone du canton de Berne qui figurent dans la banque de données nationale de Jeunesse et sport.

Veillez noter que la date-limite pour l'envoi des listes est le 31 mars 2013. Dès l'année prochaine, la date-limite sera le 31 janvier. Nous joignons en annexe un modèle du formulaire qui doit être envoyé à la *Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne, Fonds du sport, Kramgasse 20, 3011 Berne*, ou par voie électronique à l'adresse sportfonds@pom.be.ch. L'envoi des listes de membres par courriel sera de nature à simplifier la procédure et nous invitons les clubs à privilégier cette voie.

Nous profitons par ailleurs de cet envoi pour vous remettre une circulaire qui résume les principales nouveautés du Fonds du sport. Vous pouvez accéder aux nouvelles directives pour le canton de Berne et à l'avenant pour le Jura bernois à partir de notre site internet www.conseildujurabernois.ch → *Subventions* → *Subventions du Fonds du sport*. Ces directives expliquent clairement la procédure à suivre et les domaines dans lesquels des subventions peuvent être obtenues. **Attention au respect des délais qui sont différents selon les domaines (construction, matériel, cours, promotion de la relève, manifestations), car nous devons encore trop souvent signifier des refus pour des dossiers qui sont déposés trop tard.**

Les nouveaux formulaires pour les demandes de subventions, à utiliser impérativement, sont aussi accessibles à partir de notre site.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier et vous remerciant par avance d'en communiquer la teneur à vos membres, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Jean-Pierre AELLEN

Fabian GREUB

Annexes :

- *Formulaire de demande de subvention « Promotion de la relève (sport de masse) »*
- *Circulaire sur les nouveautés introduites par le Fonds du sport*

Liste de distribution :

- *Association jurassienne de judo*
- *Association BEJUNE tennis de table*
- *Giron jurassien des clubs de ski*
- *Association régionale FRIJUNE de tennis*
- *Association des sociétés de cavalerie du Jura*
- *Swissvolley Région Jura-Seeland*
- *Association jurassienne de pétanque*
- *Groupement interjurassien de patinage*
- *Association Inter-Jura de cyclisme*
- *Association jurassienne de football*
- *Association jurassienne d'athlétisme*
- *Association de gymnastique du Jura bernois*
- *Commission technique de hockey sur glace Jura bernois*
- *OSSM La Neuveville*
- *Office des sports RCJU*

Adresse du secrétariat :

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032 493 70 73 Fax 032 493 70 74
info.cjb@sta.be.ch
www.conseildujurabernois.ch